



COMPTE RENDU BUREAU EXECUTIF **Du 16 février 2021 en visioconférence**

Présents : Bruno CHAIGNON, Benoît CORDIER, Jean-François DUCROT, Christophe FLACELIERE, Jean-Philippe GAUTHIER, Sandrine JACQUES, Franck JACQUOT, Bernard MARY, Eric PIHET, Jean-Paul PONCHON, Norbert PRUDON, Gilles ZOPPI

Invité présent : Emilian BROE

Absent : Eric MEZIER

1/ Accueil et émargement :

Quelques problèmes de connexion pour cette réunion en visio, vivement que l'on puisse se retrouver en présentiel, au-delà de ces soucis, cela sera plus agréable.

Bienvenue aux nouveaux membres du BE : Franck JACQUOT, Jean-Philippe GAUTHIER, Jean-François DUCROT et Christophe FLACELIERE.

Remerciements à ceux qui étaient présents pour le mandat précédent et qui ne font plus partie du BE actuel.

Remerciements à tous les membres présents ce soir. Pour favoriser le bon déroulement de la réunion, un certain nombre de documents ont été envoyés en amont.

2/ Organigramme définitif du BE

Voir document

Explication sur les différentes missions, pour certains il n'y a pas eu de modification, mais pour d'autres une réorganisation de la répartition des missions a été réalisée en accord avec les personnes concernées.

3/ Point sur les Commissions

Voir document.

Conseils donnés pour une commission idéale : qu'elle soit composée de pratiquants, que toutes les disciplines soient représentées lorsqu'elles sont pluridisciplinaires (féminines, jeunes), quand ça peut être le cas, un délégué souhaité par département.

Responsable Secteur Technique : Benoît CORDIER, un mail sera envoyé très prochainement aux responsables pour cadrer les « règles de base » et pour coordonner la mise en place d'une base documentaire qui sera accessible par tous pour une meilleure communication d'un point de vue de la réglementation (critères sélections, organisation challenges, championnats, maillots, ...) point à faire aussi sur les budgets, qui devront être très prudents, aux vues de toutes les incertitudes de ce début d'année.

En cyclo-cross c'est Francis MOUREY qui devient responsable, constitution en cours.

VTT : responsable Daniel MARTIN

Jeunes : Jean-Claude JACQUOT responsable, réunion programmée le 25 février.

Véhicules/Matériel/Sport Handicap : responsable François TOSCANO, sous la houlette de Jean-Philippe GAUTHIER, Vice-Président en charge de ce domaine. Un point/inventaire est en train d'être réalisé, notamment sur les maillots, les stocks restants, les besoins pour chaque commission, mode opératoire à consolider, commande et/ou réassort à prévoir, intérêt de faire un fichier commun en coordination avec les salariés techniques (Paul, Claire, Eddy...)

BMX : responsable Eric PIHET, commission finalisée, 9 membres dont Pierre GUYOT, Sophie RABINE, Christelle BAUDOIN, Stéphanie PITON, Yannick ADAM, Nicolas KATANCEVIC, Benjamin PIHET et Philippe BUCAILLE, avec chacun des missions spécifiques. Réunion demain. Projets pour les féminines, relancer le Pôle BMX, remise à jour de tous les dossiers et pistes de la région...

Cyclisme pour tous : responsable Jacques LAPOSTOLLE

Piste : Jean-Philippe GAUTHIER, commission en cours d'élaboration, attente de certaines réponses. Morgan KNEISKY sera contacté prochainement, il pourrait apporter un réel +, ainsi que Joseph BERLIN SEMON.

Féminines : Valérie PERRENOUD et Christelle BAUDOIN seront co-responsables. Un budget sera attribué à cette commission, le développement du cyclisme féminin étant un axe prioritaire de notre mandat

Arbitrage : Franck JACQUOT, constitution en cours, 8 membres prévus, multi disciplines. Nominations en cours pour les épreuves, cela paraît compliqué, certaines épreuves et certains départements dépourvus d'arbitres. Validation des nouveaux arbitres (6) qui ont validé l'examen, ils devront officier sur 3 courses en doublon, avant de valider définitivement. Un examen arbitre national route prévu pour 2022.

Médical : Eric MEZIER

Point particulier de la Route : pas de responsable désigné, pas de volontaire pour prendre la tête de celle-ci. Certains membres paraissent incontournables, notamment des représentants de chaque club de niveau national de la région, peut-être aussi des personnes représentant les équipes juniors. Le responsable de la commission technique assume la coordination et convoquera la première réunion, le CTS tient également un rôle essentiel, pour le fonctionnement général. Tous les noms sont les bienvenus.

4/ Point Financier (par Jean-Paul PONCHON)

Voir document.

Les perspectives ne sont pas réjouissantes. Pas de problèmes au niveau trésorerie. Peu de créances. Exécution budgétaire : de grosses pertes de recettes, pour une diminution des dépenses moindre = Perte de résultat. D'où une prudence de mise pour 2021.

A voir si besoin dans les semaines à venir de revenir à une activité partielle pour nos salariés administratives.

5/ Calendrier et épreuves à venir : stratégie

Rappel des possibilités actuelles : documents FFC du 21 janvier, renvoyés aux clubs + CA le 4 février = **toujours en vigueur**, pas de modification du décret. Possibilité de participer à des épreuves pour les licenciés appartenant au public prioritaire défini (1^{ères} catégories, coureurs équipes N1, sportifs

haut-niveau, etc...) + 50% d'autres concurrents (2^{ème}, 3^{ème}, Pass ...), huis-clos à respecter + gestes barrières.

Volonté impérative de l'organisateur de maintenir, malgré : pas de public, pas de buvette, pas de course pass pour générer des revenus, etc...

Obligation d'avoir l'accord de la préfecture du lieu d'organisation. En Haute-Saône la Préfecture a indiqué aux clubs que sans nouvelles directives ministérielles, il n'y aurait pas d'épreuves sur ce territoire avant juin.

- Comment s'organiser pour soutenir au mieux les organisateurs ? Décision est prise de contacter les organisateurs prévus (mars, avril...) pour connaître leurs intentions et savoir s'ils ont des infos des Préfectures.

Il sera proposé de modifier les catégories, en incluant des 1^{ères} par exemple à des épreuves 2, 3, J. Demander alors aux équipes de National de nous fournir leur programme d'épreuves prévues, pour voir si elles seraient susceptibles d'être présentes sur ces épreuves régionales requalifiées.

Chaque club organisateur pourra ainsi faire son choix, prendre la décision d'organiser ou pas, en fonction de ses possibilités, du contexte, du territoire, etc...

-Mail Denis Repérant : donner la priorité aux clubs de la Région si possible pour les épreuves sur notre territoire (ouverture des engagements en amont), droits d'organisation déjà réduits pour nous.

-Championnat de BFC CLM : le BE entérine l'attribution au CCI Nommay à la date initiale du 10 octobre

- Grille de Prix (par Sandrine JACQUES) : La réglementation fédérale indique dans l'article 1.2.070. Chaque épreuve doit être dotée d'un minimum de prix en fonction de sa catégorie et du calendrier sur lequel elle a été inscrite (le Comité Régional pour le calendrier régional). Grilles de prix disponibles sur notre site internet à titre indicatif. Nécessité de la prévoir et de l'indiquer dans les détails d'organisation, pour la facturation car les prix doivent passer par le CR. Article 1.2.072 : Le paiement des prix n'est possible qu'après l'homologation des résultats de l'épreuve. Pas de prix (€) possible jusqu'en cadets (inclus).

6/ Questions diverses

-Secrétariats : nécessité d'avoir une vraie réflexion et état des lieux incontournable de l'équipement informatique de nos salariés, à Autun et à Besançon. Il est indispensable d'améliorer leurs postes de travail. Voir quels investissements sont prioritaires. Ligne téléphonique à revoir également. Accompagnement de nos salariés à prévoir pour ces changements.

-Point Challenge de l'Est et Coupe de France des Départements : RAS pour le moment en attente d'une hypothétique AG de l'association...

-Réunions avec les Départements : en Visioconférence ou en présentiel organisées par Emilian. Les départements 70, 90, 39, 71 ont été réalisés.

-Les départements 21, 89, 58, 25 seront de nouveau contacté afin d'organiser une rencontre avec les Présidents de CD.

-Sélection pour les Championnats de France de cyclo-cross des cadets / juniors : point sur les décisions prises et justification (par Emilian BROE) ; le BE valide à l'unanimité les choix effectués.

-ANS : Composition de la Commission = 1 élu Référent (qui ne peut pas être le Président) + CTS + salarié + 2 à 4 élus.

La commission régionale sera composée de : Norbert PRUDON (référent), Aurélia QUICLET, Emilian BROË, Eric PIHET, Jean Paul PONCHON, Bruno CHAIGNON

Décision à renseigner sur Osiris

-Task Force Covid (au cas où cela soit nécessaire)

Rappel composition : Président, 1er Vice-président, Secrétaire Générale, Trésorier Général et Trésorier Adjoint.

La composition de cette commission sera la même pour cette saison 2021, en y ajoutant le Secrétaire Adjoint.

-Identifier un référent pour certaines missions :

VTT : Nicolas MARCHE (prestataire) ; référent BE ou CA à définir

Logement : Jean Philippe GAUTHIER assurera le lien avec l'agence immobilière et le Comité Régional.

-Maillot distinctif Champion du CD 21 (et des autres CD par extension) : tolérance pour le port de ce maillot (sans publicité autre que les sponsors du club) ; il ne pourra être porté que sur les épreuves du département concerné.

-Commande des maillots de Champions Régionaux : Jean-Philippe GAUTHIER fera un bilan du stock et chaque Président de commission devra faire une demande de ces besoins.

-Cas d'une coureuse (Camille CABLEY) qui veut monter de 2 catégories en vue de disputer des épreuves de niveau national ou international. Réglementation :

Titre 2. Epreuves sur route, article 2.0.1, page 5 : Un coureur ne pourra pas solliciter une licence de niveau supérieur à celui de sa catégorie sportive selon le classement national, sauf sur classement par le CR dans le respect de la disposition ci-après : les sur classements en 1^{ère} catégorie, à titre exceptionnel, sont décidés par la FFC. (Il n'y a rien à ce sujet dans la réglementation VTT). Renseignements obligatoires auprès de la FFC.

-Le nouveau véhicule Jumper sera mis en route pour les Championnats de France de Cyclo-cross. La remise officielle des clés par le Conseil Général se fera dans les jours à venir.

-Organisation AG fédérale électorale : Possibilité de se retrouver pour ceux qui le souhaitent ? Si oui, voir conditions de connexion et de vote.

Souhaits de conseils de vote de certains délégués départementaux et consignes régionales

Fin de séance à 22 h 30

**Le Président,
Gilles ZOPPI**

**La Secrétaire Générale,
Sandrine JACQUES**

ORGANIGRAMME DU BUREAU DU COMITE REGIONAL

DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE AU 2 Février 2021

PRESIDENT

Gilles ZOPPI

1^{er} Vice-Président

Missions :

- Suppléance du Président
- Relation avec les Comités Départementaux
- Relation avec les Collectivités Territoriales
- Développement des Equipements

Eric PIHET

Secrétaire Générale

Sandrine JACQUES

Secrétaire Adjoint

Coupe de France des
Départements

Norbert PRUDON

Trésorier Général

Jean-Paul PONCHON

Trésorier Adjoint

Bruno CHAIGNON

Médecin Régional

Eric MEZIER

**CTS (en coordination
avec le président)**

- Accès au haut-niveau
- Coordination des antennes du Pôle Espoirs
- Relations contractuelles avec Jeunesse et Sports

Emilian BROE

**Vice-Président
en charge du Secteur
Technique**

Missions :

- Coordination des commissions du secteur technique
- Lien fonctionnel avec CTS
- Suivi de l'ETR
- Suivi des actions d'animation et de formation des entraîneurs

Benoît CORDIER

**Vice-Président
en charge des Activités**

Missions :

- Elaboration et suivi du calendrier
- Relation avec les Fédérations affinitaires
- Développement du cyclisme féminin
- Développement d'un nouveau modèle économique

Jean-François DUCROT

**Vice-Président
en charge de l'Arbitrage et
de la Formation**

Missions :

- Formation des dirigeants, arbitres, motards, bénévoles
- Arbitrage
- Réglementation
- Disciplinaire

Franck JACQUOT

**Vice-Président
en charge du Développement**

Missions :

- Responsable du parc automobile et du matériel
- Développement des projets de sport santé
- Développement des disciplines
- Développement des Opérations

Jean-Philippe GAUTHIER

Chargé de mission

Missions :

- Adjoint au vice-président en charge de l'arbitrage, la réglementation et la formation
- Lien avec l'antenne d'AUTUN : homologation et affaires courantes

Christophe FLACELIERE

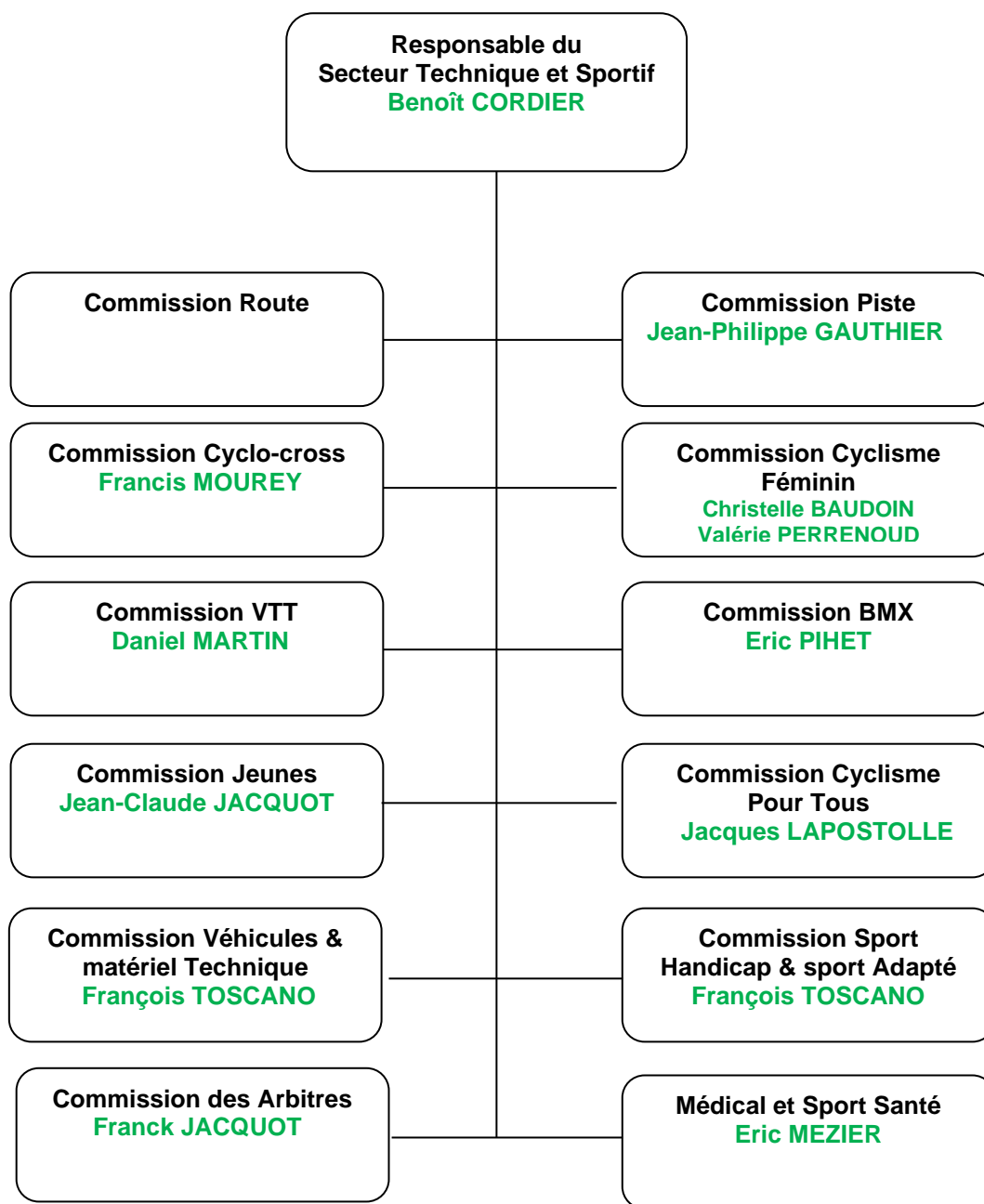
Chargé de mission

Missions :

- Relations avec les pouvoirs publics pour la sécurité de nos organisations.
- Soutien aux autres vice-présidents

Bernard MARY

ORGANISATION DU SECTEUR TECHNIQUE au 2 Février 2021



SITUATION FINANCIERE COMITE

au 31 01 21

	AU 31/01/2020	AU 31/01/2021
Cpte 45	19 917,27	29 569,95
Cpte 60	267 621,37	286 309,44
Cte 07 prêt		250 000,00
TOTAL	287 538,64	565 879,39

CAISSE AU 31/01/21 : 179,33€

	Créances au 31/01/2020	Créances au 31/01/2021
Clubs	83 834,71	34 990,00

N-1 2019/2020	01/01/2020 au 31/01/2020	01/10/2020 au 31/01/2020
Dépenses	157 994,41	312 668,08
Recettes	97 134,22	475 422,52
		162 754,44

N 2020/2021	01/01/2021 au 31/01/2021	du 01/11/2020 au 31/01/2021
Dépenses	90 627,36	234 866,50
Recettes	75 216,00	345 572,75
		110 706,25